

ARBE

PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT



BIENVENUE AU WEBINAIRE COMMENT DEVENIR UN « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE » ? 15/10/2020

MEMBRES ASSOCIÉS



MEMBRES PLENIERS





- ▶ **14h00 : Accueil et règles de fonctionnement du webinaire**
- ▶ **14h10 : Présentation du dispositif Territoires Engagés pour la Nature 2021-2023**
 - Stéphanie GARRIDO et Thomas FOUREST, chargé(e)s de projet, ARBE Provence Alpes Côte d'Azur
- ▶ **14h45 : Témoignages de collectivités reconnues TEN en 2019**
 - M. Frédéric ROUET Maire de Villes-sur-Auzon (84)
 - M. Patrick MAGRO Conseiller municipal en charge des Espaces verts et nature en ville, Gestion durable de la forêt et sylvopastoralisme et Isabelle PELLICIA-ROUX, Chef du service Développement Durable Septèmes les Vallons (13)
 - M. Christian BESSERER – Vice-Président délégué à l'environnement et au développement durable et M. Yves JACOB, Chef du service Biodiversité Communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée (83)
- ▶ **16h00 – Clôture du Webinaire**



ARBE

PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT



Présentation du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » 15/10/2020

MEMBRES ASSOCIÉS



MÉTROPOLÉ
NICE CÔTE D'AZUR

MEMBRES PLENIERS



Missions ARBE



En 2019, l'ARPE devient l'opérateur principal de l'ARB. Ses missions sur la biodiversité ont été renforcées. En 2020, l'ARPE devient l'ARBE.

Une stratégie d'intervention en 4 axes :

1. Accompagner les collectivités dans leur démarche de transition écologique et biodiversité
2. Informer et former les acteurs aux enjeux de la biodiversité et de la transition écologique
3. Améliorer et valoriser les connaissances sur l'environnement et la biodiversité
4. Animer des réseaux d'acteurs professionnels

2 équipes opérationnelles pour mettre en œuvre les actions.

Une agence pour faciliter
la transition écologique
des territoires

2 pôles d'interventions



► Pôle Connaissance, Réseaux d'Acteurs et Coopération – 13 personnes

- ❑ 2 Observatoires régionaux : Eau (OREMA) et Biodiversité (ORB)
- ❑ 2 Réseaux des gestionnaires : Milieux aquatiques (RRGMA) et Espaces naturels (RREN)
- ❑ 2 Programmes de coopération : Life Habitats Calanques, Programme Biodiv'Alp

► Pôle Transition Ecologique des Territoires – 13 personnes

- ❑ Pilotage de la transition écologique [ODD/Agenda 2030] : Label « Territoire Durable, Une cop d'avance
- ❑ Aménagement et gestion durable des parcs d'activités : Label Parc +/Economie circulaire /adaptation climat
- ❑ Alimentation durable : Appui à la restauration collective durable en lien avec les PAT
- ❑ Arrêt de l'usage des plastiques : Charte régionale « Zéro déchet Plastique »
- ❑ Gestion intégrée de l'eau : Accompagnement collectif
- ❑ Education et sensibilisation à la biodiversité : Dispositif régionalisé des Aires terrestres et marines éducatives
- ❑ Urbanisme-Aménagement / PLUI -Biodiversité : Analyse des continuités écologiques / Désimperméabilisation et végétalisation dans les projets d'aménagement
- ❑ Pilotage de stratégie Biodiversité : Reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature »

Dispositif « Engagés pour la Nature »



Un dispositif en 3 volets :



Lancé en février 2019



Lancé en décembre 2019



Lancé en mars 2020

Cette initiative vise à renforcer la mobilisation de l'ensemble de la société civile pour enrayer l'érosion de la biodiversité. <https://biodiversitetousvivants.fr/>

Les territoires engagés 2019-2021



Département du Var :

- ▶ Collobrières
- ▶ Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée
- ▶ Hyères
- ▶ La Seyne sur Mer
- ▶ Le Cannet des Maures
- ▶ Ollioules
- ▶ Toulon

Département des Bouches du Rhône

- ▶ Arles
- ▶ Bouc Bel Air
- ▶ Istres
- ▶ La Fare les Oliviers
- ▶ Marseille
- ▶ Miramas
- ▶ Septèmes les Vallons
- ▶ Venelles

Département de Vaucluse

- ▶ Ansouis
- ▶ Avignon
- ▶ Cabrières d'Aigues
- ▶ Le Thor
- ▶ Villes sur Auzon

Département des Alpes de Haute Provence'

- ▶ Gréoux les Bains
- ▶ Le Lauzet-Ubaye

Département des Alpes Maritimes

- ▶ Métropole Nice Côte d'Azur
- ▶ Saint Jeannet
- ▶ Saint Laurent du Var
- ▶ Vence
- ▶ Villeneuve-Loubet

Ces 27 collectivités ont été valorisées à l'occasion des Assises nationales de la Biodiversité qui se sont tenues à Massy du 18 au 21 juin 2019, en présence de nombreux partenaires nationaux et d'autres communes et intercommunalités françaises qui ont d'ores et déjà obtenu cette reconnaissance.



9^e Assises nationales
de la
Biodiversité
MASSY
Palais des congrès
Paris-Saclay
www.assises-biodiversite.com



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DU CLIMAT



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

LES
AGENCES
DE L'EAU



RESERVE

Dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »



2021-2023

- **Objectifs** : Faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions portés par les collectivités pour préserver, restaurer ou reconquérir la biodiversité
- **Cible** : communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, leurs moyens et leur engagement actuel dans les actions en faveur de la biodiversité
- **Méthode** : Renseigner un formulaire de candidature (actions réalisées et les actions à engager au cours des 3 ans). Au bout des 3 ans, un niveau de performance (de 1 à 5 libellules) sera attribué au regard des actions réalisées.
- **Ambition** : Volonté des partenaires de massifier : 1 000 collectivités locales reconnues TEN d'ici 2022
- **Valorisation** : Reconnaissance TEN. 27 collectivités en région reconnues « TEN » en région Provence Alpes Côte d'azur et 121 collectivités au niveau national.



S'impliquer dans TEN en 2020 , intérêts pour les collectivités



1. Faire un état des lieux de ses actions en faveur de la biodiversité
2. Formaliser un programme d'actions réaliste et concret et bénéficier d'un accompagnement de l'ARBE et ses partenaires tout au long de la démarche
3. Créer du dialogue entre les différents services de la collectivité et les acteurs du territoire.



S'impliquer dans TEN en 2020 , intérêts pour les collectivités



4. Renforcer les connaissances et les compétences en matière de biodiversité
5. Faciliter la formalisation de plans de financements
6. Rejoindre le club des engagés et avoir accès à des services associés (guides techniques, journées d'échanges, ...)



S'impliquer dans TEN en 2020 , intérêts pour les collectivités



7. Se faire reconnaître et bénéficier d'une valorisation nationale et régionale des projets et bonnes pratiques (charte graphique TEN, implication dans des évènements phares, valorisation des retours d'expériences sur plateforme nationale, vidéos, ...)



Qui peut devenir TEN et comment candidater?



- Candidature ouverte aux communes et aux EPCI (CC, CA, Métropoles)
- Candidature en ligne sur l'outil « démarche simplifiée » jusqu'au 31 décembre 2020
- Dossier de candidature comprenant 3 parties :
 - ✓ Partie A : Une présentation de la collectivité et son contexte -12 questions
 - ✓ Partie B: Un état des lieux des pratiques structuré en trois chapitres : Planification et Aménagement du Territoire / Gestion et suivi /Citoyenneté et Mobilisation - 49 questions
 - ✓ Partie C: La feuille de route de la collectivité pour les 3 ans à venir (synthèse du projet et programmation d'actions / engagement à minima 2 engagements sur 2 ambitions différentes) – 4 questions et fiche projets





- ▶ **Partie A : LA COLLECTIVITÉ ET SON CONTEXTE** / 12 questions : données statistiques/ espaces protégés/ territoire parc naturel/ évolution de l'urbanisation et réflexions sur l'objectif ZAN / principaux enjeux biodiversité du territoire
- ▶ **Partie B : LES PRATIQUES ACTUELLES**
 - ✓ **Chapitre 1 : Aménagement du territoire - Démarches de planification et d'aménagement** en faveur de la biodiversité / 10 questions : diagnostic écologique/ mesures de préservation de la biodiversité dans les documents d'urbanisme/ outil de protection foncière et environnementale/ projets d'aménagements, de rénovation ou de construction





► Partie B : LES PRATIQUES ACTUELLES

- ✓ Chapitre 2 : **Gestion et suivi** de la biodiversité / 30 questions :
Connaissance/ gestion écologique des espaces verts/ pratique des phyto/ actions en faveur de la protection d'habitats naturels/ actions sur les espèces ordinaires, protégées ou menacées, gestion alternative des eaux pluviales/ zones forestières/ zones littorales/zones humides/ zones agricoles/ connaissance interne et formations agents/élus / programme de suivi et d'observation naturaliste
- ✓ Chapitre 3 : **Biodiversité et Citoyenneté** /8 questions : Stratégie d'éducation à l'environnement et à la biodiversité / actions d'éducation/ Existence de jardins familiaux/ actions participatives de collecte de données d'observations naturalistes / actions participatives et citoyennes / actions vers les acteurs privés du territoire/ actions de communication



► Partie C : LA FORMALISATION DU PLAN D' ACTIONS

- ✓ Présenter le projet de territoire au regard des enjeux, les ambitions, les engagements et les actions en faveur de la biodiversité
- ✓ La collectivité devra présenter à minima 2 engagements sur 2 ambitions différentes (4 projets).

Un cadre de rédaction proposé permettra de guider la collectivité.



C'EST LA DÉMARCHÉ DE PROGRÈS
PORTÉE PAR LA COLLECTIVITÉ QUI EST RECHERCHÉE
son engagement est valorisé par une reconnaissance nationale
"Territoire engagé pour la nature"

Cadre de référence régional "Territoires Engagés pour la Nature"2020 | Tableau synthèse des ambitions et engagements

AMBITION 1	AMBITION 2	AMBITION 3	AMBITION 4	AMBITION 5	AMBITION 6	AMBITION 7	AMBITION 8	AMBITION SUPRA
Développer la connaissance de la biodiversité sur mon territoire	Développer les partenariats et mobiliser l'ensemble des acteurs pour préserver la biodiversité.	Intégrer la biodiversité dans mes démarches de planification	Aménager avec la biodiversité	Développer une gestion écologique des espaces verts	Développer des programmes et des actions de gestion et de conservation des espèces et des habitats	Gérer les ressources naturelles et les espaces en faveur de la biodiversité	Développer des programmes d'éducation à l'environnement et à la biodiversité	Formaliser un projet de territoire en faveur de la biodiversité
ENG 1 – Réaliser un diagnostic écologique de mon territoire assorti d'indicateurs de suivi. / Q.13	ENG 1 – Associer et consulter les différents acteurs dans la mise en œuvre de mes actions de préservation, de reconquête ou de restauration de la biodiversité / Q.16	ENG 1 – Prendre des mesures de préservation, restauration, reconquête de la biodiversité dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU...) / Q.17	ENG 1 – Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité dans mes projets d'aménagement, de rénovation et de reconstruction / Q.21	ENG 1 – Formaliser un plan de gestion des espaces verts / Q.23	ENG 1 - Mettre en œuvre ou soutenir des projets portant sur la diversité cultivée et les races animales régionales (vergers et potagers conservatoires, protection des espèces ou sous-espèces ou variétés en voie de disparition) / Q.34	ENG 1 – Gérer la ressource forestière de façon durable (charte, certification...) / Q.44	ENG 1 – Formaliser une stratégie d'éducation à l'environnement qui prenne en compte la biodiversité / Q.53	ENG 1 – Formaliser un état des lieux des connaissances et des actions/ Partie C
ENG 2 – Réaliser un diagnostic Trame verte et bleue et des études complémentaires sur les continuités écologiques (trame noire, trame turquoise...) / Q.14/ Q.15/Q.38	ENG 2 – Inciter les acteurs privés (bailleurs sociaux, aménageurs, entreprises, exploitants agricoles,...) et associatifs de mon territoire à mener des actions pour préserver, reconquérir ou restaurer la biodiversité / Q.59	ENG 2 – Mobiliser les outils fonciers et réglementaires à ma disposition pour maîtriser l'urbanisation et protéger la biodiversité / Q.18 / Q.19	ENG 2 – S'engager dans des démarches de labellisation et/ou de certification biodiversité/aménagement / Q.22	ENG 2 – Mettre en place des mesures de gestion qui prennent en compte la biodiversité (Végétalisateurs, fauchage, sol, pollinisateurs...) / Q.25/ Q.26/ Q.27/ Q.28/ Q.29/ Q.33	ENG 2 – Mettre en œuvre des programmes de conservation et de gestion des habitats naturels terrestres ou aquatiques sur ma commune / Q. 35 /Q.40/ Q.41 / Q.43	ENG 2 – Mener des actions favorables à la biodiversité sur mes territoires agricoles/ Q.46	ENG 2 – Mettre en place des actions d'éducation à l'environnement et à la biodiversité / Q.54	ENG 2 – Se doter de moyens de pilotage et d'animation de cette stratégie / Partie C
ENG 3 – Réaliser un diagnostic biodiversité de ses sols / Q.24	ENG 3 – Former les différents services de ma commune aux enjeux et actions de préservation de la biodiversité / Q.50	ENG 3 – Intégrer les enjeux de préservation de la biodiversité dans mes différents plans et stratégies (Agenda 21, Plan climat, contrat de ville...) / Q.20	ENG 3 – Favoriser l'infiltration et la gestion alternative des eaux pluviales dans mes aménagements / Q.39	ENG 3 – Stopper l'utilisation d'intrants chimiques (phyto, engrais) dans la gestion de mes espaces verts / Q.30/ Q.31/Q.32	ENG 3 – Mettre en œuvre des programmes et des actions de conservation sur les espèces (espèces ordinaires, protégées, menacées ou indicatrices du fonctionnement écologique des milieux / Q. 36 / Q.42	ENG 3 – Soutenir l'installation d'exploitations agricoles, sylvicoles ou halieutiques qui prennent en compte la biodiversité et une gestion durable de la ressource/ Q.47	ENG 3 - Se doter ou soutenir la création de lieux pédagogiques tournés vers les questions de biodiversité / Q.54 / Q.55	ENG 3 – Réaliser un plan, un schéma ou une stratégie sur la biodiversité / Partie C
ENG 4 – Réaliser des études sur la biodiversité de sa forêt (ilot de senescence, trame de vieux bois...) / Q.45	ENG 4 – Former mes élus aux enjeux de préservation de la biodiversité / Q.52				ENG 4 – Lutter contre les espèces exotiques envahissantes/ Q.37	ENG 4 – Mettre en place des actions d'économies d'eau / Q.49		
ENG 5 – Mettre en œuvre des programmes de suivi et d'observations naturalistes sur la durée impliquant ses agents / Q.51	ENG 5 – Communiquer sur ma démarche et mes actions, développer le transfert d'expérience et le partage d'expertise à l'extérieur de ma collectivité / Q.60 / Q.61				ENG 5 – Réduire la pollution lumineuse/ Q. 38			
ENG 6 - Associer mes habitants dans la collecte de données naturalistes / Q.56	ENG 6 – Mettre en place un processus de concertation/actions avec les habitants sur le sujet de la biodiversité / Q.57 / Q.58							

Comment candidater?



- ▶ Vous rendre sur le site Territoires durables :
- ▶ <http://www.territoires-durables-paca.org/environnement/collectivites-engagez-vous-pour-la-nature-en-provence-alpes-cote-d39azur-i4233.html>



Outils démarches simplifiées



- ▶ Créer un compte France connect
- ▶ Se munir du numéro SIRET de la collectivité
- ▶ Tutoriel en ligne : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>





- ▶ Reconnaissance TEN juin 2021 – juin 2023
- ▶ Accompagnement : Club des engagés
 - Journée annuelle
 - Point d'information
 - Veille actualités et appels à projet en cours
 - Suivi annuel
 - Une visite conseil (sur demande)
- ▶ Labellisation septembre 2023
- ▶ Nouveau engagement TEN 2023-2026



Les partenariats autour de TEN



- Le comité de pilotage : Office Français de la Biodiversité, Région, Agence de l'Eau, DREAL



- Les partenaires techniques : Parcs Naturels Régionaux, Parcs Nationaux, CAUE, Agences d'Urbanismes, CEREMA, DRAAF, CRT, associations...

Concours Capitale Française de la Biodiversité

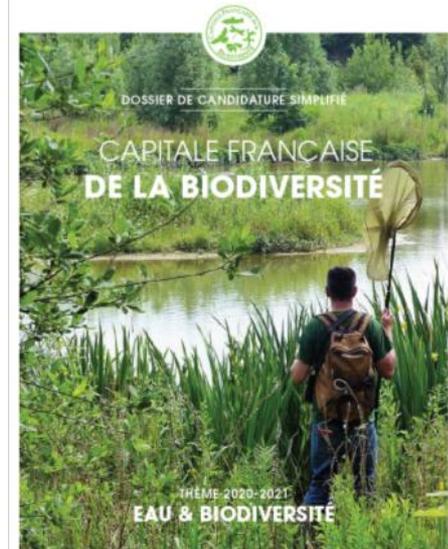


Thème 2020 « Eau & Biodiversité »



- > Valoriser des actions que vous avez menées : 3 fiches actions à renseigner
- > Des trophées & figurer au recueil d'actions exemplaires

www.capitale-biodiversite.fr





Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement

► Stéphanie GARRIDO / Thomas FOUREST

04 42 90 90 54 / 04 42 90 90 66

Mail : ville-nature@arpe-arb.org

ARBE

PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ
ET L'ENVIRONNEMENT



WEBINAIRE COMMENT DEVENIR UN « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE » ?

15/10/2020

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

[FILM Présentation agence](#)

MEMBRES ASSOCIÉS



MÉTROPOLÉ
NICE CÔTE D'AZUR

MEMBRES PLENIERS

